



330 Boul. Cartier
Beloeil (Québec)
J3G 3R6
Tél. : 450-467-2366 Téléc. : 450-467-2720
<http://jolivent.csp.qc.ca>

Le 16 décembre 2015

**Procès verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance du 16 décembre 2015, 18h00
Au salon du personnel**

<u>Présences :</u>	<u>Absences :</u>
Isabel Godard Marie-Claude Durette Josianne St-Jean Frédérik Savage Claude Pitre Stéphanie Lemieux Nicole Marin Marie-Andrée Bédard Yves Vézina	Julie Marier Roxanne Poulin

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Godard constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Josianne St-Jean propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.

CE 2015-2016-11

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2015

Mme Stéphanie Lemieux propose l'adoption du procès-verbal du 7 octobre 2015.
Adopté à l'unanimité.

CE 2015-2016-12

4. Parole au public

Aucune parole au public.

5. Correspondance

Réception d'une lettre de M. Patrick Gazaille, conseiller politique du Ministre François Blais. Cette lettre fait suite à l'envoi d'une lettre de dénonciation du Conseil d'établissement en octobre dernier.

Dépôt de documents :

Dépôt de 3 documents :

- . Calendrier des rencontres
- . Liste des coordonnées des membres du CÉ.
Correction à faire dans le document : remplacer Frédéric Savage par Frédérik Savage
- . Règles de régie interne

Points de décision :

6. Cahiers d'activités 2015-2016 pour les groupes 956-957 (approbation)

CE 2015-2016-13

Présentation du document sur le matériel payable à l'école.
Mme Marie-Claude Durette fait la proposition.
Adopté à l'unanimité.

7. Photos scolaires 2016-2017 (approbation)

CE 2015-2016-14

Il est proposé par la direction de poursuivre avec la compagnie Imagimage pour 2016-2017.
M. Claude Pitre en propose l'adoption.
Adopté à l'unanimité.

8. Agenda scolaire 2016-2017 (approbation)

CE 2015-2016-15

Le directeur propose de poursuivre avec la compagnie Aupel pour 2016-2017.
Mme Marie-Andrée Bédard en fait la proposition.
Adopté à l'unanimité.

9. Convention de gestion et de réussite éducative (approbation)

M. Vézina présente la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016.

Considérant la Convention de partenariat signée par la Commission scolaire des Patriotes et la ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, laquelle porte notamment sur les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par la ministre ainsi que sur les moyens que la commission scolaire entend prendre pour assurer l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans le cadre de son plan stratégique;

Considérant l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui prévoit que le directeur de l'établissement a l'obligation de convenir annuellement avec la Commission scolaire, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la Convention de partenariat conclue entre la Commission scolaire et la ministre;

Considérant que, conformément à l'article 209.2 LIP, le projet de la convention de gestion et de réussite éducative a fait l'objet d'une consultation auprès des membres du personnel de l'établissement, notamment auprès du CEE, conformément à l'article 4-6.10 A) 8. de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de l'enseignement de Champlain, pour les enseignantes et enseignants;

Considérant que, conformément à l'article 209.2 LIP, le projet de convention de gestion et de réussite éducative est soumis, pour approbation, au conseil d'établissement ;

Considérant que le projet de convention de gestion et de réussite éducative tient compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière;

Lors de l'assemblée du Conseil d'établissement du 16 décembre 2015, il est proposé par Mme Marie-Claude Durette

D'APPROUVER le projet de convention de gestion et de réussite éducative convenu entre M. Yves Vézina, directeur de l'établissement et la Commission scolaire, exclusion faite des objectifs mesurables.

CE 2015-2016-16

10. Plan de lutte pour contrer l'intimidation (approbation)

M. Vézina présente le plan de lutte pour contrer l'intimidation de l'école.

Mme Josianne St-Jean en propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

CE 2015-2016-17

Points d'information

11. Révision budgétaire

M. Vézina nous informe des réajustements apportés lors de la révision budgétaire.

12. Projet de loi 86.

Mme Isabel Godard nous informe des grandes lignes du projet de loi 86.

13. Parole à la représentante au Comité de parents

. Il y a eu 2 conférences proposées par le Comité de parents :

- Conférence pour les parents le 21 octobre sur les devoirs et leçons. Il y a eu environ 500 participants.
- Conférence pour les parents sur l'intimidation le 18 novembre.

. Consultation sur la politique d'admission.

. Consultation sur la poursuite du contrat du Protecteur de l'élève.

. Consultation sur le calendrier scolaire 2016-2017

. Consultation sur les services offerts en adaptation scolaire en 2016-2017.

. Information sur le projet de loi 86.

14. Parole à la Représentante du Service de garde

Mme Nicole Marin nous informe que les parents recevront une lettre expliquant le nouveau tarif du service de garde qui passera de \$8.00 à \$8.10 par jour à compter de janvier 2016.

15. Parole aux membres

Mme Durette nous parle du projet « trottibus».

M. Vézina vérifiera le nombre de marcheurs à l'école. Lors d'une prochaine rencontre, nous discuterons de la pertinence d'offrir ce service à l'école.

16. Information de la direction

M. Vézina offre ses meilleurs vœux à tous les membres en l'occasion du temps des fêtes.

17. Affaires diverses

Aucune

18. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 8h50.

CE 2015-2016-18

Isabel Godard, présidente

Yves Vézina, directeur